

Sentier des Bornes



LES ARMOIRIES

Les armoiries sont un signe de reconnaissance, un ensemble d'emblèmes, propre à une famille, à une communauté religieuse ou civile, plus rarement à un individu.

LA FORÊT DE RAMONDENS

La forêt de Ramondens possède sur ses limites des bornages forestiers d'une rare étendue chronologique (de la fin du XIII^e jusqu'au XIX^e siècle) et documentés par un riche fonds d'archives.

Cet ensemble fait des sentiers des bornes anciennes d'Arfons, un site historique exceptionnel. Du Moyen Âge jusqu'à la Révolution, les terres actuelles de la commune étaient partagées entre les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et les Dominicaines de Prouilhe. À partir du GR7, deux sentiers bouclés ont été créés pour découvrir ces bornages : le sentier des bornes médiévales et le sentier des bornes domaniales.

LE SENTIER DES BORNES MÉDIÉVALES

Le sentier des bornes médiévales parcourt la ligne de crête, séparant la forêt de Ramondens de la combe d'Arfons.

Cette ligne est aussi la ligne de partage des eaux entre le versant atlantique et le versant méditerranéen, qui au Moyen Âge (1290-1320) avait été choisie pour limiter, grâce à des bornes, les propriétés des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et des Dominicaines de Prouilhe.

Dans la continuité du sentier, vous rejoindrez le GR7 qui traverse le hameau des Escudiès et longe la rive droite du Sor pour rejoindre Arfons.



LA BORNE

Une borne définit les limites entre deux propriétés, elle est toujours en pierre, essentiellement en granite et occasionnellement en schiste. Elle est gravée d'armoiries d'un côté ou des deux selon le moment où elle a été posée (du XIII^e au XIX^e siècle), la gravure du blason est tournée vers la propriété dont il désigne le titulaire.

LÉGENDE

- Sentier des bornes médiévales. 5,7 km / 1h30
- Sentier des bornes domaniales. 8,2 km / 2h
- GR7
- Bornes ancestrales
- Aire de pique-nique
- Camping municipal d'Arfons
- Parking
- Point de vue

SENTIER DES BORNES DOMANIALES

Le sentier des bornes domaniales parcourt les limites sud-est de la forêt, on y trouve des murs de séparation du XVII^e siècle, des bornes du premier et du troisième Empire ainsi qu'un très beau point de vue sur le bassin du Lamy. Pour partie ce sentier emprunte lui aussi le GR7 permettant de faire une halte au refuge de la pisciculture.